

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 523 du à août 1941 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances ;

n° 523

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 août 1941

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à In colonie par décret du 18 juin 1884

Vules dépêches ministérielles 227 du 25 jun 1941 du 3609 juillet 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Sont promulgues à la Côte française des Somalis 1° Le décret du 12 mai 1941 portant prohibition d'exportation du chlorure de sodium et complétant la liste annexée au décret du 135 septembre 1940: Les décrets 2497, 2438 et 2445 du 2 mai 1941 portant modification du décret du 3 septembre 1940 (prohibitions de sortie). Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donne lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

NOUAILIHETAS